

ADEESE

PROCÈS-VERBAL

Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation
Assemblée générale | Université du Québec à Montréal (local J-M400), 24 septembre

0. Procédures d'ouverture

0.1 *Que l'on ouvre la rencontre de l'assemblée générale*

Dument proposée, dument appuyée, la proposition 0.1 est adoptée à l'unanimité (à 17 h 28)

0.2 *Qu'Élise Carrier-Martin, Félix Gingras Genest et Aurélie Paquet tiennent respectivement l'animation, le secrétariat et le senti de la présente assemblée.*

Dument proposée, dument appuyée, la proposition 0.2 est adoptée à l'unanimité

0.3 *Que l'ordre du jour soit [0] Procédures d'ouverture, [1] Nominations aux instances, [2] Conseil d'administration de l'UQAM, [3] Grève du secteur public et parapublic, [4] Orientations annuelles de l'ADEESE, [5] Association nationale étudiante, [6] Varia, [7] Procédures de clôture.*

Dument proposée, dument appuyée, la proposition 0.3 est adoptée à l'unanimité

0.4 *Qu'à 18 h l'assemblée soit ajournée pendant quinze pour permettre la levée des cours de ce soir pour l'ensemble de la Faculté.*

La proposition 0.4 est dument proposée et dument appuyée

0.4.1 *Que l'on ajoute « et que le café Philanthrope soit fermé pour la durée de l'assemblée ».*

Dument proposé, dument appuyé, l'amendement 0.4.1 est adopté à la majorité

La proposition 0.4 telle qu'amendée une fois est adoptée à l'unanimité

0.5 *Que ne soient pas indiqués au procès-verbal les noms des personnes qui proposent et appuient.*

Dument proposée, dument appuyée, la proposition privilégiée 0.5 est adoptée à la majorité

0.6 *Que soit adopté le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2015.*

Dument proposée, dument appuyée, la proposition 0.6 est adoptée à l'unanimité

1. Nominations aux instances

1.1 *Que soient adoptées en bloc les nominations soumises par le Conseil exécutif :*

Instances de l'UQAM

Commission des études : Valérie Gosselin

Comité de la vie étudiante : Dorielle Bouchard et Valérie Gosselin

Comité du Centre sportif : Dominique Laguë

Conseil d'administration de la Coop-UQAM : Guillaume Bernèche

Instances de la Faculté

Conseil académique : Valérie Gosselin, Xavier Dandavino et Alexandra Bolduc

Sous-comité de recherche : Olivier Arvisais

Comité des usagers de l'informatique : Maude Sabourin

Comité des programmes de formation à l'enseignement (CPFE) : Xavier Dandavino

Comité de direction du laboratoire de microinformatique : Maude Sabourin

Comité des études facultaires : Xavier Dandavino et Alexandra Bolduc

Comité des usagers de la bibliothèque : Laurence Paradis-Marcoux et Elisabeth Doyon

Autres instances

Comité aviseur en santé (CAPSS) : Franco Hachez

Comité des usagers et des services à la vie étudiante : Pierre-Laurence Poitras

Comité paritaire de financement des subventions des projets étudiants :

Comité de reconnaissance des groupes d'envergure : Dorielle Bouchard

Comité institutionnel d'application de la politique environnementale : Kim Roy-Belhumeur (substitut)

Conseil d'administration de CHOQ.FM : Vanessa Bélanger-Richard

Conseil d'administration du comité de soutien aux parents-étudiants (CSPE) : Émilie Sauriol

Comité de la didacthèque : Marjorie Cyr-Beaudin

Conseil des diplômés : Valérie Bélanger

Conseil d'administration du GRIP-UQAM : Stéphanie Thibodeau

La proposition 1.1 est dument proposée et dument appuyée

1.1.1 *Que l'on ajoute la nomination de Stéphanie Thibodeau au Comité paritaire de financement des subventions des projets étudiants.*

Dument proposé, dument appuyé, l'amendement 1.1.1 est adopté à l'unanimité

La proposition 1.1 telle qu'amendée une fois est adoptée à l'unanimité

2. Conseil d'administration de l'UQAM

2.1 *Dans le cadre des élections étudiantes au Conseil d'administration de l'UQAM, que trois minutes de présentation soient allouées à chaque candidat présent et candidate présente, suivies d'une période de questions-réponses de quinze minutes.*

Dument proposée, dument appuyée, la proposition 2.1 est adoptée à l'unanimité

2.2 *Que l'assemblée soit ajournée jusqu'à 18 h 15 pour l'application de la proposition privilégiée 0.4.*

Dument proposée, dument appuyée, la proposition privilégiée 2.2 est adoptée à la majorité (à 17 h 49)

2.3 *Que l'on réouvre l'assemblée.*

Dument proposée, dument appuyée, la proposition 2.3 est adoptée à l'unanimité (à 18 h 26)

2.4 *Que l'ADEESE appuie officiellement les candidatures de Nadia Lafrenière et de Samuel Cossette au CA de l'UQAM.*

Dument proposée, dument appuyée, la proposition 2.4 est rejetée à la majorité

3. Grève du secteur public et parapublic

3.1 *Que la Centrale des syndicats du Québec et la Fédération autonome de l'enseignement disposent chacune de quinze minutes de présentation au sujet des négociations et contestations en cours et à venir.*

Dument proposée, dument appuyée, la proposition 3.1 est adoptée à l'unanimité

3.2 *Que l'on tienne un plénière de trente minutes traitant des négociations et contestations en cours et à venir.*

Dument proposée, dument appuyée, la proposition 3.2 est adoptée à l'unanimité

3.3 *Qu'Étienne, non-membre présent à l'assemblée, ait droit de parole pour le reste de la séance.*

Dument proposée, dument appuyée, la proposition privilégiée 3.3 est adoptée à la majorité

3.4 *Considérant la grève des enseignantes et enseignants membres de la Fédération autonome de l'enseignement, grève prévue le 30 septembre prochain, et les mandats de grèves adoptés par les syndicats du secteur public,*

Considérant que ce moyen de pression appliqué par les enseignantes et enseignants vise à faire reconnaître l'importance du travail des enseignantes et enseignants dans l'école publique,

Considérant que l'ADEESE et ses membres ont directement intérêt à ce que la profession enseignante, l'école publique et l'éducation en général soient valorisées,

Considérant que de saines conditions d'apprentissage et d'enseignement pour les élèves passent nécessairement par de bonnes conditions de travail pour les professionnels-les de l'éducation,

Considérant que les compressions dans le secteur public, spécialement en éducation, sont des attaques faites directement aux femmes,

Considérant l'appel à la neutralité demandé aux stagiaires par la Faculté dans le contexte de la grève en éducation,

– Que l'ADEESE soit en grève le mercredi 30 septembre prochain afin de soutenir la lutte des enseignantes et enseignants pour de meilleures conditions de travail, d'enseignement et d'apprentissage,

– Que l'ADEESE appelle l'ensemble des membres à se mobiliser en soutien aux enseignants-es en grève, spécialement les stagiaires dans leur milieu de stage,

– Que l'ADEESE participe et forme un contingent à la manifestation organisée par la Fédération autonome de l'enseignement le 30 septembre à midi,

– Que l'ADEESE convoque et organise un comité de mobilisation se réunissant le lundi 28 septembre à 17 h au Philanthrope et que celui-ci soit chargé d'organiser la mobilisation entourant cette journée de grève,

– Que les stages (à l'exception de ceux tenus dans un établissement en grève), cours-stages et les cours de counseling soient exemptés de cette grève,

– Que l'on invite les membres de l'ADEESE à participer à la manifestation du 3 octobre à midi aux côtés des

syndiqués-es du Front commun,

- Que l'ADEESE invite ses membres à participer à la manifestation organisée par la FSE-CSQ en marge du Forum des idées tenu par le Parti libéral du Québec à Longueuil demain.

3.4.1 Que l'on ajoute « Considérant que le 1er octobre est une journée « Je protège mon école publique », initiée par un mouvement visant à dénoncer les compressions dans le réseau de l'éducation publique au Québec et ses conséquences désastreuses sur la qualité de vie des enfants » et « Considérant que les syndicats des professeur-e-s (SPUQ), des chargé-e-s de cours (SCCUQ) et des employé-e-s étudiant-e-s (SÉTUE) sont actuellement en négociations de leur convention collective et confrontent directement l'administration sur sa politique d'austérité, entre autres par l'appel à une manifestation interne À nous l'UQAM! le 1er octobre 2015. » et que l'on modifie le premier Que afin qu'il se lise « Que l'ADEESE soit en grève les mercredi 30 septembre et jeudi 1er octobre prochains afin de soutenir la lutte des enseignantes et enseignants, des professeur-e-s, des chargé-e-s de cours et des employé-e-s étudiant-e-s pour de meilleures conditions de travail, d'enseignement et d'apprentissage. »

Dument proposé, dument appuyé, l'amendement 3.4.1 est adopté à la majorité

3.4.2 Que soit scindée le premier Que afin que soient décidées séparément les possibles journées de grève du 30 septembre et du 1^{er} octobre.

Dument proposée, dument appuyée, la proposition privilégiée 3.4.2 est adoptée à la majorité

3.4.3 Que soit remplacée la mention du 30 septembre par « toutes les journées de grève nationale de la FAE et de la FSE-CSQ ».

La proposition d'amendement 3.4.3 est dument proposée et dument appuyée

3.4.3.1 Que l'on ajoute : « de moins de trois jours consécutifs ».

Dument proposé, dument appuyé, le sous-amendement 3.4.3.1 est rejetée à la majorité

3.4.3.1.1 La question préalable est demandée.

Dument proposée, dument appuyée, la proposition privilégiée 3.4.3.1.1 est adoptée aux deux tiers

L'amendement 3.4.3 est adopté à la majorité

3.4.4 Que l'on ajoute, comme avant-dernier élément, « Que les stagiaires ne soient pas tenu+es de reprendre de journées de grève »

Dument proposé, dument appuyé, l'amendement 3.4.4 est adopté à la majorité

La proposition 3.4 telle qu'amendée trois fois (et scindée une fois en 3.5) est adoptée à la majorité

3.5 Que l'ADEESE soit en grève le jeudi 1er octobre prochain afin de soutenir la lutte des enseignantes et enseignants, des professeur-e-s, des chargé-e-s de cours et des employé-e-s étudiant-e-s pour de meilleures conditions de travail, d'enseignement et d'apprentissage.

La proposition 3.5 créée de facto par le scindage 3.4.2 est rejetée à la majorité

3.6 Considérant la nécessaire solidarité entre étudiant+es en éducation et enseignant+es,

Que, dans l'avenir, l'ADEESE appuie les moyens de pression des en enseignant+es pour de meilleurs conditions de travail, d'enseignement et d'apprentissage, notamment celui de refuser des stagiaires.

La proposition 3.6 est dument proposée, dument appuyée

3.6.1 Que la proposition 3.6 soit mise en dépôt jusqu'à la prochaine séance de l'assemblée générale.

Dument proposée, dument appuyée, la proposition privilégiée 3.6.1 est adoptée à la majorité

La proposition 3.6 est mise en dépôt

4. Orientations annuelles de l'ADEESE

4.1 Que l'on clôt l'assemblée générale.

Dument proposée, dument appuyée, la proposition privilégiée 4.1 est adoptée à la majorité (à 21 h 12)